Augmentation du tarif du restaurant scolaire

Le maire de Seur, Yves Barrois, a réuni ses conseillers municipaux pour une réunion de rentrée lundi 29 août, dans la salle du conseil. Ils ont étudié les dossiers suivants.

Tarif du restaurant scolaire. Le maire rappelle « qu'il est de tradition que les élus des trois communes membres du regroupement pédagogique intercommunal, Seur, Cormeray et Chitenay, se mettent d'accord pour fixer le tarif de la restauration scolaire ». Après négociation, il est proposé de fixer le prix à 3,64 €, soit une augmentation de 7,06 % du prix antérieur (3,40 €). Le conseil municipal a voté cette proposition.

Stationnement école. Les élus vont très prochainement aménager de nouvelles places de stationnement rue Saint-Jacques, du côté du cimetière, afin de faciliter le dépôt des enfants à l'école en toute sécurité. Des devis sont en cours pour ces travaux qui pourraient être réalisés par des conseillers. Le maire rappelle qu'il s'agit d'un aménagement provisoire, « à l'essai », dans l'attente de travaux futurs sur le réseau du centre bourg, peut-être en 2024.

Désignation d'un correspondant incendie et secours. Annie Bregeard est élue à cette nouvelle fonction.

Agglopolys : rapport activité 2021. Le dossier a été mis à disposition de tous les élus. **Travaux.** Les travaux dans la salle des associations et du chemin piétonnier sont terminés. Les travaux de rénovation du logement social communal (isolation, pose de nouvelles huisseries) pourraient débuter en janvier 2023.

Abri de bus. Les élus attendent une réponse des services d'Agglopolys pour l'installation d'un nouvel abri de bus rue du 19-Mars, côté salle des associations, en face de l'ancien abri de bus. Il s'agit de sécuriser la montée des usagers.

Éclairage public. Le retour à un fonctionnement normal devrait se faire à la miseptembre, conformément aux engagements des élus.

Énergie. Il y a lieu de prendre en compte les dépenses dues à l'utilisation de la climatisation durant les locations de la salle des associations en été. Les élus engagent une réflexion pour une définition de tarifs plus adaptés.

Hommage. En fin de réunion, le maire a salué la mémoire d'un ancien élu, Jean Lambert, décédé ce jour à 95 ans.